



congrès apf
Bordeaux 2011

41^e congrès de l'Association des Paralysés de France

**du 4 au 6 mai 2011
à Bordeaux**

Dossier de presse

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01.40.78.56.59 - 06.89.74.97.37 evelyne.weymann@apf.asso.fr

Sylvaine Séré de Rivières : 01.40.78.69.60 - 06.07.40.16.65

sylvaine.sere-de-rivieres@apf.asso.fr

Sommaire

Le 41^e congrès de l'APF : des enjeux de société au cœur des débats	3
Le nouveau projet associatif : le fruit d'une démarche participative	4
D' « Ensemble, Agir » à « Bouger les lignes ! »	5
Le programme du congrès	7
Le congrès 2011 : éclairages	8
Les partenaires	9
L'APF en bref	10

Le 41^e congrès de l'APF : des enjeux de société au cœur des débats

Du 4 au 6 mai prochain se tiendra le 41^e congrès de l'Association des Paralysés de France (APF) au parc des expositions de Bordeaux-Lac. Plus de 1100 personnes sont attendues pour débattre ensemble des enjeux de société actuels et définir les orientations de l'association pour les prochaines années.

Les questions de la société inclusive et de la place des acteurs de la société civile seront plus particulièrement au cœur des débats et des interventions.

Les adhérents seront également appelés à voter pour le nouveau projet associatif « Bouger les lignes ! » et pour le pacte 2012 de l'APF en vue des élections présidentielles et législatives.

Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale et Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'Etat à la Solidarité et à la Cohésion sociale seront présentes lors de ce congrès : l'occasion de les interpeller sur les préoccupations quotidiennes des personnes en situation de handicap.

Et pour la première fois : le congrès pourra être suivi intégralement et en direct sur le site de l'APF www.apf.asso.fr et sur le blog créé pour l'occasion www.congres.apf.asso.fr.

> Des enjeux de société

- Pour une société inclusive

Une société inclusive est une société conçue pour tous, qui s'adapte à tous et qui permet à chacun d'en être acteur. C'est un véritable choix politique si l'on veut s'orienter vers une société ouverte à tous, participative, respectueuse des droits de l'Homme et fondée sur la justice sociale et la solidarité.

Cette notion sera l'un des fils rouges de ce congrès. Des témoignages, des interventions d'experts et des débats viendront alimenter la réflexion autour de ce thème.

- Pour renforcer la place des acteurs de la société civile

C'est le second thème du congrès. La société civile regroupe l'ensemble des organisations associatives et à but non lucratif, professionnelles, sociales et des groupes de citoyens constitués de façon formelle ou non. Pour l'APF, la société civile doit être associée et impliquée dans l'élaboration des projets de société et des politiques publiques.

> « Bouger les lignes ! » : le projet associatif actualisé de l'APF

Les adhérents de l'APF sont appelés à voter le projet associatif « Bouger les lignes ! ». Ce projet associatif s'appuie sur une démarche participative engagée depuis près d'un an et qui a impliqué plus de 3 000 personnes. En effet, l'ensemble des acteurs de l'APF ont été consultés et interrogés sur l'avenir de l'association et le pré-projet leur a été soumis afin que chacun puisse apporter son avis sur le texte.

Lors de l'assemblée générale du congrès, les adhérents vont voter pour ce nouveau projet associatif qui définit les grandes orientations de l'association pour les 5 prochaines années.

Les journalistes invités à assister au congrès

Les journalistes sont invités à assister au congrès vendredi matin lors de la séance de clôture, de 9h à 12h, en présence de Jean-Marie Barbier, président de l'APF, d'Alain Juppé, maire de Bordeaux¹ et Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la cohésion sociale et de la solidarité.

¹ sous réserve

Le nouveau projet associatif : le fruit d'une démarche participative

> La consultation interne avec l'IFOP

Dans sa démarche de démocratie participative et afin d'actualiser son projet associatif, l'APF a décidé d'interroger et de mobiliser l'ensemble de ses acteurs.

Une étude qualitative préliminaire a été réalisée par l'IFOP au printemps 2010. Puis, de septembre à décembre 2010, l'APF a organisé une vaste consultation interne auprès de ses acteurs et sympathisants, afin de recueillir les positions et avis de chacun. L'IFOP a à nouveau accompagné l'APF pour réaliser la synthèse des réflexions.

Cette consultation a été effectuée de deux manières : sous la forme de réunions pour favoriser la réflexion collective et sous la forme d'un questionnaire destiné à recueillir les expressions individuelles. Tous les acteurs de l'APF (élus, adhérents, usagers, salariés, bénévoles, sympathisants) ont été invités à s'exprimer sur leurs ambitions pour l'APF de demain.

A l'issue de la consultation, près de 5 000 personnes s'étaient exprimées sur ces questions, 2 208 personnes ont répondu au questionnaire et 119 réunions ont été organisées.

> La consultation interne sur le pré-projet associatif

Début février 2011, l'APF a présenté son pré-projet associatif. Basé sur les résultats de la consultation interne, l'expression des différents acteurs de l'association et les réflexions menées avec l'appui de chercheurs, ce pré-projet a été soumis à la consultation interne.

Le projet de texte a été soumis aux conseils départementaux élargis aux adhérents invités au congrès et aux présidents de conseil de vie sociale, aux commissions nationales, au conseil national des usagers, aux directeurs réunis en comité technique départemental ou régional et à la direction générale.

Début avril, le comité de pilotage a examiné les 470 propositions d'enrichissement du pré-projet.

Enfin, le 16 avril, le Conseil d'administration de l'APF a adopté le texte définitif qui sera soumis au vote des adhérents lors de l'assemblée générale du congrès, jeudi 5 mai.

D' « Ensemble, Agir » à « Bouger les lignes ! »

> D'une vision de la personne à une vision de la société

Le projet associatif « **Ensemble, Agir** », voté en 2000, a marqué un tournant majeur pour l'APF. Ce nouveau contrat invitait les acteurs de l'association à se rassembler, se mobiliser et s'impliquer davantage dans la dynamique associative.

En 2003, dans le cadre d'« Ensemble, Agir », l'APF a mis en place la démarche « **Démocratie ensemble** ». Un processus de démocratie participative à chaque niveau de l'association : national (présidence, conseil d'administration, commissions du CA et commissions nationales), régional (conseils APF de région) ou départemental (conseils départementaux) afin que les personnes en situation de handicap et leur famille puissent s'exprimer et représenter l'association.

Il s'agit alors pour l'association de permettre à chacun de ses adhérents d'être acteur de changement à tous les niveaux de l'association : local, départemental, régional et national.

En 2006, le projet associatif « **Acteur & citoyen !** », adopté lors du congrès de Lyon, s'inscrit dans cette continuité d'impliquer les acteurs de l'association non plus seulement en interne, mais aussi en externe, afin que les personnes en situation de handicap participent plus activement dans tous les domaines de la société. Les acteurs de l'APF sont ainsi appelés à exercer pleinement leur citoyenneté et à se saisir de leurs droits.

En 2009, l'APF publie son plaidoyer « **Construire une société ouverte à tous !** », un document qui propose un autre modèle de société, une société ouverte à tous, basé sur les droits de l'homme. Ce document reformule les revendications de l'association pour permettre à tout un chacun de comprendre les obstacles quotidiens auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap. A travers ce plaidoyer, l'APF appelle à la construction de la société de demain, une société ouverte à tous, conçue pour tous, dans laquelle chacun a sa place !

Aujourd'hui, l'APF présente son nouveau projet associatif pour les 5 ans à venir : « **Bouger les lignes !** ». Ce projet exprime la vision de l'APF pour la société de demain, une société inclusive, ouverte à tous. L'APF appelle tous ses acteurs à se mobiliser pour contribuer à la mise en place de cette société. Ce projet pose les grandes orientations associatives et politiques de l'APF pour les années à venir tout en s'appuyant sur les précédents projets associatifs et le plaidoyer.

> « **Bouger les lignes !** »

Quatre orientations politiques et dix objectifs stratégiques sont proposés dans ce projet associatif :

1. Pour une société inclusive

Une société inclusive est une société ouverte à tous qui doit être conçue pour toutes les personnes, quelles que soient leur situation et leurs particularités. Cette société se fonde sur le respect des libertés et des droits fondamentaux et sur des principes de non discrimination et de solidarité.

2. Pour un renforcement de la place des acteurs de la société civile dans le champ politique, social, économique et culturel

La société civile, forte de son action politique et sociale et de son poids économique, doit être pleinement associée à l'élaboration des choix de société et des politiques publiques. C'est une exigence démocratique qui est adressée aux collectivités territoriales comme aux instances nationales, européennes et internationales. C'est une lutte que doivent mener tous les acteurs concernés.

3. Pour une gouvernance associative toujours plus participative et démocratique

L'exigence de participation de la société civile aux choix de société et aux constructions des politiques publiques ne peut passer que par le développement d'une gouvernance plus démocratique et participative à l'intérieur de chaque organisation de la société civile. La participation des acteurs de ces organisations aux orientations, décisions et actions de leur propre mouvement fonde leur légitimité, leur représentativité et leur force.

4. Pour une offre de service au plus près des personnes et de leurs besoins

Les services à finalité sociale proposés et rendus aux personnes en situation de handicap et à leur famille doivent être fondés sur le principe d'une réponse concrète et adaptée à leurs attentes et besoins, en prenant en compte leur environnement.

Objectif 1 : Développer les liens associatifs

Objectif 2 : Consolider les « forces vives » de l'association et les valoriser

Objectif 3 : Développer la participation et l'implication des usagers et de leur famille

Objectif 4 : Imaginer une organisation associative plus transparente, plus réactive et plus participative

Objectif 5 : Renforcer nos modes d'interpellation politique

Objectif 6 : Initier ou investir des espaces de réflexion

Objectif 7 : Renforcer l'offre de service de proximité de l'APF

Objectif 8 : Donner une identité au modèle économique de l'APF, le développer et l'adapter pour de nouveaux moyens d'action

Objectif 9 : Valoriser l'expertise APF

Objectif 10 : Investir dans une communication plus globale et plus offensive pour rendre l'APF plus visible

Le programme du congrès

MERCREDI 4 MAI

13h00 *Accueil congressistes*

- 15h00 **Accueil et ouverture du congrès**
- > Accueil par Jean-Marie Barbier, président de l'APF
- > Accueil par le conseil APF de la région Aquitaine
- 15h30 Ouverture officielle du congrès
- > Jean-Marie Barbier
- > Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale
- 16h00 **Pour une société inclusive**
 - 16h20 Intervention de Patrick Fougeyrollas, université du Québec
 - 16h50 Débats et interventions
 - 17h45 Présentation des ateliers ruches : Engagements APF Élections 2012

18h00 *Fin de la plénière*

JEUDI 5 MAI

- 9h00 Ateliers ruches : avis sur les engagements APF Élections 2012
- 12h00 *Déjeuner*
- 14h00 **Pour renforcer la place des acteurs de la société civile**
- > Accueil par Philippe Madrelle, Président du Conseil général de Gironde²
- 14h15 Présentation du thème par Alain Rochon, Vice-président de l'APF
- > Les questions posées aux associations aujourd'hui par Claude Meunier, Directeur général de l'APF
- > Intervention de Jean-Louis Laville, sociologue et économiste
- > Débats et interventions de la salle
- 16h00 *Pause*
- 16h30 **Assemblée générale**
- > Ouverture de l'assemblée générale par Jean-Marie Barbier
- > Projet associatif
- > Engagements APF Élections 2012
- > Motions
- 18h30 Discours d'Alain Rousset, Président du Conseil régional d'Aquitaine
- 19h *Fin de la plénière suivie d'un apéritif*

VENDREDI 6 MAI

9h00 **Clôture du congrès**

Accueil par Jean-Marie Barbier

- 9h15 Accueil par Alain Juppé, Maire de Bordeaux³
 - 9h30 La politique européenne 2020 par Javier Güemes, Directeur du Forum européen des personnes handicapées
 - 10h00 Allocutions de clôture
- > Jean-Marie Barbier
- > Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale
- 12h00 *Fin du congrès*

² sous réserve

³ sous réserve

Le congrès 2011 : éclairages

> Le congrès en chiffres : une logistique « hors du commun » !

Le congrès de l'APF nécessite une logistique exceptionnelle, apportée par les acteurs APF de la région Aquitaine, pour accueillir plus d'un millier de congressistes, dont plus de 400 personnes en situation de handicap

- 1100 personnes accueillies en gare, à l'aéroport et sur le lieu du congrès
- 360 équipiers pour des missions d'accueil, d'orientation, d'aide et d'accompagnement
- 73 aides techniques (34 lits médicalisés, 13 lève-personnes, 10 potences, 6 matelas gaufriers) mis à disposition des congressistes en situation de handicap dans leurs chambres d'hôtel
- 142 infirmières pour l'aide au lever et au coucher de plusieurs dizaines de congressistes ayant des besoins spécifiques
- 1100 chambres réservées dans 90 hôtels, dont 369 adaptées et accessibles (à noter que les hôtels ne disposent que 3 à 4 chambres adaptées en moyenne par hôtel)

> Un congrès 100% accessible !

Tout est prévu pour que chacun puisse suivre et participer au congrès.

- Le cadre bâti : le Parc des expositions de Bordeaux-Lac est accessible de plain-pied. Plusieurs toilettes adaptées seront installées sur le site.
- L'accès à l'information

Une boucle magnétique permet aux personnes déficientes auditives d'entendre parfaitement les débats. Elle est installée sur une zone spécifique dans les premiers rangs du public.

L'intégralité des interventions et des débats est retranscrite à l'écran en temps réel, par un système de vélotypie.

L'intégralité du congrès sera filmée et diffusée en direct sur le site de l'APF www.apf.asso.fr. Un blog, créé spécialement pour l'occasion, www.congres.apf.asso.fr permettra de suivre les temps forts du congrès mais aussi les coulisses et les moments conviviaux de cet événement associatif. La gazette, journal quotidien et éphémère des participants au 41^e congrès de l'APF, sera également distribuée chaque matin aux congressistes.

- La participation aux échanges

Enfin, des dispositions spécifiques seront mises en places, et des équipiers spécialement formés, pour accompagner les personnes ayant des difficultés d'élocution et de communication, tant dans l'expression de leurs demandes tout au long du congrès que pour leurs éventuelles questions lors de débats.

Les partenaires

Le congrès de l'APF ne pourrait avoir lieu sans l'aide apportée par nos partenaires. L'APF tient à les remercier chaleureusement pour leur soutien.



L'APF tient également à remercier la ville de Bordeaux pour son accueil et sa mobilisation dans l'organisation de ce congrès. La municipalité soutient l'association par la mise à disposition de matériels et en offrant le cocktail de clôture vendredi 6 mai.

L'APF en bref

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 28 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 12 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

En 2011, l'APF c'est :

1 siège national
97 délégations départementales
135 structures médico-éducatives
212 structures pour adultes
25 établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
29 entreprises de travail adapté
149 séjours de vacances organisés par APF Evasion
712 dispositifs réalisés par APF Formation
415 910 donateurs (ayant fait au moins un don en 2010)
27 790 adhérents à jour de cotisation
25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)

> Les sites Internet de l'APF

Le site de l'APF : www.apf.asso.fr

Le blog du congrès : www.congres.apf.asso.fr

Le blog politique de l'APF : www.reflexe-handicap.org

> L'APF sur les réseaux sociaux

Facebook : www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance

Twitter : www.twitter.com/apfhandicap